

POSTE DE TEACHING ASSISTANT

L'École d'affaires publiques de Sciences Po recherche un(e) Teaching Assistant pour le cours «**Redirection écologique de la culture : enjeux et défis**» assuré par Samuel VALENSI, Anais ROESCH à l'automne prochain. Le cours aura une durée de 24 heures, s'adressera aux étudiant.e.s de première année du Master Politiques publiques de l'école et aura lieu tous les **jeudis 12h30-14h30, du 1 septembre au 5 décembre 2025**.

Descriptif

Les défis qu'imposent les transformations écologiques et sociales sont souvent perçus comme incompatibles avec les enjeux de compétitivité du secteur culturel. Ainsi, la redirection du secteur culturel (comme ailleurs) est l'objet de nombreuses controverses.

Pourtant, le coût de l'inaction devient de plus en plus évident pour les structures culturelles.

Pour commencer, la récente flambée du coût de l'énergie a démontré la dépendance des établissements culturels aux ressources fossiles. Avec la crise ukrainienne, certaines structures culturelles ont vu leur facture d'énergie augmenter de plusieurs centaines de milliers d'euros, mettant en difficulté des pans entiers de leurs activités, jusqu'à leur programmation.

Par ailleurs, avec la démultiplication des risques liés aux aléas climatiques, certains organisateurs d'événements ne trouvent plus d'assureurs ou à des coûts devenant insoutenables, en particulier les festivals d'été. Le risque assurantiel s'ajoute désormais à celui de l'inadaptation.

Enfin, les arguments qui empêchent la redirection nient qu'il existe déjà des modèles alternatifs dans le secteur culturel, modèles qui tentent de prendre en compte les publics, les inégalités et l'ensemble du vivant.

Ces modèles ne sont pas nécessairement soutenus par les pouvoirs publics. Parfois, ils sont même rejetés par ces derniers pour leur manque d'intérêt économique voire esthétique. Ils posent pourtant des questions passionnantes et s'ils sont sujets à de nombreuses controverses, ces dernières méritent d'être identifiées et comprises.

La décroissance matérielle limite-t-elle la création artistique ? Peut-on compter des solutions techniques et technologiques pour assurer la redirection ? Ce cours présentera certaines initiatives comme autant de réponses possibles aux enjeux écologiques et sociaux contemporains. Pour chacune de ces initiatives, il présentera les questions posées par les décisions prises. Il le fera dans une diversité de secteurs (audiovisuel, arts visuels, édition, musique, spectacle vivant, patrimoine...), de milieux (urbains, ruraux...) et à travers différents points de vue et métiers (artistes, institutions publiques, producteurs indépendants, compagnies subventionnées, organisateurs d'événements, salles...). Il présentera les leviers de politiques publiques jusqu'ici utilisés face à ces enjeux, s'appuiera sur des outils techniques (approche en cycle de vie, comptabilité carbone, mesure d'impacts sur la biodiversité...). Enfin, il donnera à voir différents positionnements qui existent dans le secteur: la volonté d'aborder ces sujets dans la programmation, la décarbonation des activités culturelles, l'utilisation du rôle des artistes comme prescripteurs de la transition, la bifurcation de certain•es artistes, en rupture du monde de la culture....

Enfin, le cours donnera aux étudiant•es les éléments nécessaires pour détecter et éviter le greenwashing ou social-washing.

Ce cours vise donc à offrir une vision systémique de la redirection écologique et sociale du secteur culturel. Il n'a pas vocation à transmettre aux futur•es décideurs et décideuses du secteur culturel quoi faire et comment le faire pour réussir cette transformation mais vise à leur donner tous les outils pour la penser par eux-mêmes.

Missions :

Les missions du teaching assistant peuvent inclure ces différentes tâches :

- Appel / contrôle d'assiduité des étudiants en classe (effectif élevé)
- Assistance installation du cours en amphi - mise en place informatique du cours
- Relation avec les étudiants - questions sur le cours, envoi de powerpoint, précision consignes, etc.
- Correction de copies dans le cadre de correction des examens de ce cours fondamental (examens de mi-semester + fin de semester) La correction des essais finaux fera l'objet d'une rémunération supplémentaire calculée sur la base du nombre exact d'essais et de leur format (nombre de pages).

Modalités :

Le contrat du TA sera à la hauteur de **16 heures TD**. Le tarif actuel de l'heure des travaux dirigés (TD) est de : **65,10 € brut / heure**. Dans un service d'enseignement contractuel, une heure de travail de Teaching Assistant est référencée en heure « équivalent heure TD », correspondant à 4,2 h de travail effectif. Le volume de 12 heures TD correspond à un forfait qui inclura principalement, pour ce cours, la correction des travaux produits dans le cadre du contrôle continu. La correction des essais finaux fera l'objet d'une rémunération supplémentaire calculée sur la base du nombre exact d'essais et de leur format (nombre de pages).

Ce poste vous intéresse ?

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) par email à Sybil GERAULT
(sybil.gerault@sciencespo.fr) et Svetlana NICOLEAU
(svetlana.nicouveau@sciencespo.fr)